

Discours de la Présidente Marie Arnout

Déjeuner-Rencontre de la FDMC

Mercredi 15 Novembre 2023

(Seul le prononcé fait foi)

Bonjour et bienvenue à chacune et à chacun de vous.

Avant tout propos, je souhaiterais que nous honorions la mémoire de deux personnalités issues du même groupe industriel et qui ont marqué notre profession.

Francis Mer, emblématique capitaine d'industrie, ancien Ministre et Président de Saint Gobain Pont à Mousson, mais aussi, très proche de nous, Gérard Souris, Directeur commercial de Saint Gobain Isover et qui fut tout au long de sa carrière un ami et partenaire fidèle de notre métier. Gérard Souris ne ratait jamais ce déjeuner-rencontre.

Nous pensons à eux et à leur famille.

Mesdames et messieurs je vous demande de vous lever pour un instant de recueillement.

Je vous remercie,

Monsieur le Vice-Président du Medef, Monsieur le Directeur de la CPME, Mesdames et Messieurs les Présidents d'Organisations professionnelles, Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur de la FDMC, Mesdames, Messieurs.

« Imagine un monde », voilà ce à quoi nous souhaitons vous appeler aujourd'hui en nous faisant aider au moins musicalement par David Halliday.

« Imagine un monde » car cette manifestation annuelle ne doit pas servir à alimenter la morosité ambiante mais plutôt à nous nourrir, de perspectives, de projets et de travail en commun.

« Imagine un monde », non pas un autre monde, mais bel et bien le nôtre que l'on se doit de voir autrement.

Car le réel est souvent cruel et il faut bien le rappeler pour le transcender.

Un secteur de la construction en chute libre, une politique du logement rabotée à son maximum, un marché de l'immobilier figé, un secteur bancaire apeuré, le tout dans un contexte international d'extrême tension.

Le constat est dur, brutal et sans concession.

Les chiffres s'égrènent les uns après les autres.

Je n'en retiens que deux, l'effondrement des permis de construire de 30% ces sept derniers mois et la chute des mises en chantier de plus de 20% sur la même période.

Je l'ai précisé il ne s'agit pas de faire preuve aujourd'hui de sinistrose, mais de se projeter.

Car il existe des signes d'embellie, comme en témoignent les marchés liés à la rénovation globale et à la rénovation énergétique qui augmentent respectivement de 2,4% et de 2,3%.

A cet égard, notre vigilance commune avec la Capeb et la FFB cet été pour demander le maintien du taux réduit de TVA a porté ses fruits et a permis d'éviter des initiatives parlementaires inadéquates.

Dans cet environnement, il nous faut faire preuve de réactivité et nous servir de ce qui est mis à notre disposition pour imaginer ce que peut être l'avenir de notre filière.

Bien plus qu'une transition c'est vers une bascule que nous pousse les phénomènes climatiques et les pouvoirs publics, voire une métamorphose.

« Imagine un monde ou une planète... » et celle-ci est verte.

Avec 40 milliards d'euros, d'investissements publics dans la transition écologique, le Gouvernement montre sa volonté de faire de la décarbonation et de la transition écologique une priorité nationale.

Dans ce budget global, 5 milliards d'euros permettront de renforcer les soutiens à la rénovation énergétique des logements via des aides ciblées dont MaPrimeRenov'.

L'objectif, ambitieux, ainsi fixé est de 200 000 rénovations globales dès 2024.

600 millions d'euros seront aussi affectés en soutien supplémentaire à la rénovation des bâtiments de l'Etat et 500 millions pour les écoles.

Ce défi, car c'en est un, est concrétisable si tous ensemble nous nous engageons résolument vers sa réalisation et décidons d'imaginer notre filière sous l'angle d'une coopération permanente.

Pour cela nous devons sortir de notre zone de confort et ne pas hésiter à opérer une mutation sans précédent.

Ainsi devons-nous nous intéresser à tous les changements de la société.

Le vieillissement de la population, par exemple, qui amène des modifications pour le secteur de la construction.

Comme nous l'a appris le récent colloque, à l'initiative de France Silver Economie, consacré au futur dispositif « Ma Prime Adapt » auquel j'ai eu le plaisir de participer, 90% des Français souhaitent vieillir dans leur logement.

Pour favoriser ce souhait, le Gouvernement, par la voix du Ministre du Logement, a annoncé le maintien du crédit d'impôt autonomie pour deux ans et l'adaptation de 680 000 logements dans les 10 ans à venir, dont 250 000 d'ici à 2027 avec un budget global de 1,5 milliard d'euros pour atteindre cet objectif.

Il nous revient de nous impliquer dans cette feuille de route et de montrer aux pouvoirs publics notre volontarisme.

Montesquieu disait que « le commerce est la chose la plus utile à l'Etat ».

De la transition écologique à l'accompagnement des générations, nous avons l'opportunité de montrer notre utilité et le caractère vital de notre activité.

Sésame indispensable et clef de voûte de ces dispositifs d'aide, la qualification RGE est aujourd'hui au centre de toutes les attentions et débats.

Sur ce point précis, j'entends bien des appels répétés à considérer la rénovation dans sa globalité et à tendre vers une valorisation ultime des travaux via l'assistance à maître d'ouvrage.

Ceux qui avancent ces propositions connaissent très bien les exigences actuelles et ont raison de vouloir lever tout ce qui pourrait constituer un frein à la rénovation.

Pour notre part, nous accompagnerons ce mouvement, si l'Etat décide d'y donner suite.

Mais il faut se rappeler que l'exigence du RGE et l'intérêt qui lui est de plus en plus apporté est aussi pour notre circuit de distribution une marque de confiance et de qualité.

Avec leurs clients, nos enseignes sont engagées dans un vaste mouvement de montée en compétences que je veux saluer aujourd'hui.

« Imagine un monde » dans lequel des déchets triés aboutiront dans des bennes livrées à temps pour suivre ensuite un schéma de recyclage vertueux.

C'est là un défi supplémentaire, qui nous attend à compter du 1^{er} janvier 2024.

Une fois encore, le ton général de cette rencontre se veut optimiste. Dès lors, je ne parlerai pas de résilience mais plutôt d'adaptation et d'agilité, deux qualités si propres à notre profession.

Après avoir absorbé et mis en place le versement de l'éco-contribution au mois de mai, voici le temps de l'échéance logistique et du rendez-vous de la collecte des déchets par les distributeurs.

Nous voici projeté vers une prestation nouvelle, pour la plupart d'entre nous, que nous n'avons ni demandé ni souhaité.

Mais nous avons conscience de nos responsabilités et voulons valoriser nos engagements.

Outre la mise en place rapide de points de collecte et de répartition des déchets, nous assurons aussi la promotion dans tous nos points de vente de matériaux vertueux et poursuivons la modification de nos flottes de véhicule.

C'est avec une détermination constante et sans faille que nous nous engageons en faveur d'un habitat et d'un urbanisme soucieux du respect de l'environnement.

Pour autant, nous n'avons cessé de demander que le seuil absurde de 4000 mètres carrés, contraignant un point de vente à être collecteur de déchets, soit rehaussé à 10 000 mètres carrés.

Membres des nombreux Plan Régionaux de Prévention des Déchets, nos présidents de régions ne cessent de nous faire part de l'incompréhension des collectivités locales qui regroupées sous des bannières intercommunales souhaiteraient poursuivre cette activité voire l'accomplir pour le compte du BTP.

Il ne faudrait pas qu'à compter du mois de janvier, des bennes au trois quart vides accueillent des reliquats de déchets issus de chantiers.

Chantiers sur lesquels des éco-organismes diligents auraient déjà fait passer un prestataire de collecte, comme cela est possible à partir de 50 m³ de quantité.

Cette nouvelle filière aura besoin de volumes pour parvenir à son équilibre. A ce titre, la FDMC membre des comités des parties prenantes de chacun des éco-organismes, entend développer un dialogue constant et construit, avec ceux-ci.

De même, une prochaine rencontre avec l'OCAB permettra d'éclaircir, nous en sommes convaincus, certains points d'interprétation et zones d'ombres pour lesquelles nos adhérents et nos clients demeurent en attente de clarification.

A cet égard, nous rappelons notre attachement à la répercussion et la visibilité de l'éco-contribution tel que l'ensemble de la filière l'a mis en place.

En l'absence de ces modalités l'intégralité de la filière subira une inévitable hausse du coût global de la construction.

Le coût de la construction et les difficultés à maîtriser une inflation brusque et capricieuse, font partie des sujets qui ont alimenté les travaux de nos structures tout au long de l'année.

En siégeant au comité de crise du BTP, nous avons voulu montrer que nous assumions toutes nos responsabilités, mais seulement celles qui sont les nôtres.

Il s'agissait là de répondre aux appels du Ministre de l'Economie qui souhaitait mobiliser l'ensemble de la filière.

Je ne manquerai pas de rappeler notre implication lors des assises de la simplification, qui se tiendront ce soir à Bercy et serviront de restitution aux travaux voulus par le Gouvernement.

Enfin, le monde que nous voulons imaginer est celui que nous bâtissons avec nos futurs collaborateurs.

L'effort de formation doit être intense et bien orienté.

A nous d'être proactif pour valider des formations afin que nos équipes soient à même d'accompagner au mieux leurs clients.

A nous aussi d'inciter nos spécialistes à suivre les modules proposés par le programme OSCAR pour devenir Référent d'Aide à la Rénovation Energétique.

Nos régions vont à la rencontre des jeunes, parrainent, accompagnent et détectent des talents et c'est là une mission sur laquelle nous allons accroître nos efforts.

Ainsi, la prolongation pour un an de notre convention de coopération conclue avec le Gouvernement et Constructys, va nous permettre de finaliser l'effort de promotion de nos métiers.

Dès le mois de janvier, une grande campagne de communication mettra à l'honneur les métiers de la distribution de matériaux de construction, afin de ponctuer un programme entamé voilà trois ans et ayant permis de constituer :

- un réservoir de fiches métiers,
- des vidéos et live-métiers
- des serious game,
- un site internet dédié à l'accession à nos métiers

et notre présence sur les salons professionnels.

Car nous n'imaginons pas un monde qui ne saurait valoriser le potentiel humain et les talents.

Avec trois revalorisations de minima et la mise en place d'un régime de prévoyance obligatoire dans la branche, nos entreprises et leurs 90 000 collaborateurs savent que le dialogue social est une préoccupation constante pour la FDMC.

Notre organisation apportera une nouvelle preuve de son attachement au dialogue social lors de la prochaine échéance de mesure de la représentativité patronale, rendez-vous indispensable à notre rayonnement.

Ce rayonnement passe aussi par une prise en compte accrue de notre responsabilité sociale et environnementale.

Les Foulées du Négoce, organisées par la FDMC, ont permis de planter 1500 arbres en parcourant plus de 20 000 km.

Elles montrent l'adhésion de notre profession aux démarches liées à la RSE et je me réjouis de l'engouement manifesté autour de cette initiative.

Vous le constaterez, nous ne nous contentons pas d'imaginer le monde que nous souhaitons pour nos entreprises, nous le mettons en musique dans le respect de ce que nous fixe l'Etat lorsqu'il se veut partenaire.

Impératifs de sobriété lorsqu'il incite à réduire les consommations énergétiques ou encore de transmission du savoir lorsqu'il se veut à nouveau financeur.

Il est de notre devoir de veiller à embarquer tous nos adhérents et notre considérable maillage territorial, sur des chemins verts.

Nous devons montrer à nos partenaires industriels, que je remercie encore pour leur soutien, précieux et fidèle, que nous serons à la hauteur de l'exigence de décarbonation qui leur est demandé.

Pour cela il nous faut un éclairage supplémentaire sur la situation actuelle et vous êtes Monsieur Rivaton un observateur engagé des politiques du logement.

Votre formule employée dans un article du Figaro caractérisant le logement comme une bombe sociale à venir a été au cœur du lancement du Conseil National du Logement et reprise par le Ministre de l'époque, Olivier Klein.

Avant cela, vous aviez co-piloté une mission sur la question de la transformation numérique de la construction et de l'immobilier à la demande du Ministre du Logement et de la Ville, Julien Denormandie.

Ancien conseiller de la Présidente de la région Ile-de France, Valérie Pécresse et de l'actuel Ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, ancien conseiller d'Augustin de Romanet chez Aéroports de Paris, membre du Conseil Scientifique de la Fondapol, vous êtes l'auteur prolifique d'une dizaine d'essais et ouvrages.

Membre du conseil de surveillance de CDC Habitat et du Conseil d'administration de la filiale immobilière de la Société Générale, vous êtes aussi le directeur général de Stonal, spécialisé dans l'intelligence artificiel au service des données immobilières.

Il va vous revenir de nous dresser un bilan de la situation actuelle et de ce que vous percevez d'un avenir qui nous inquiète.

Votre vision nous sera utile pour aborder le tournant que j'ai essayé d'illustrer dans ce propos.

Elle nous aidera à avancer, tant il est vrai que l'imagination gouverne le monde.

Monsieur Rivaton, merci de votre présence, c'est à vous !